

Quand la Municipalité prive sciemment la commune de plusieurs centaines de milliers d'euros de recettes

L'histoire.

Nous sommes sur la RD 999, juste en face de l'entreprise MPI, et avant de descendre à La Malotière.

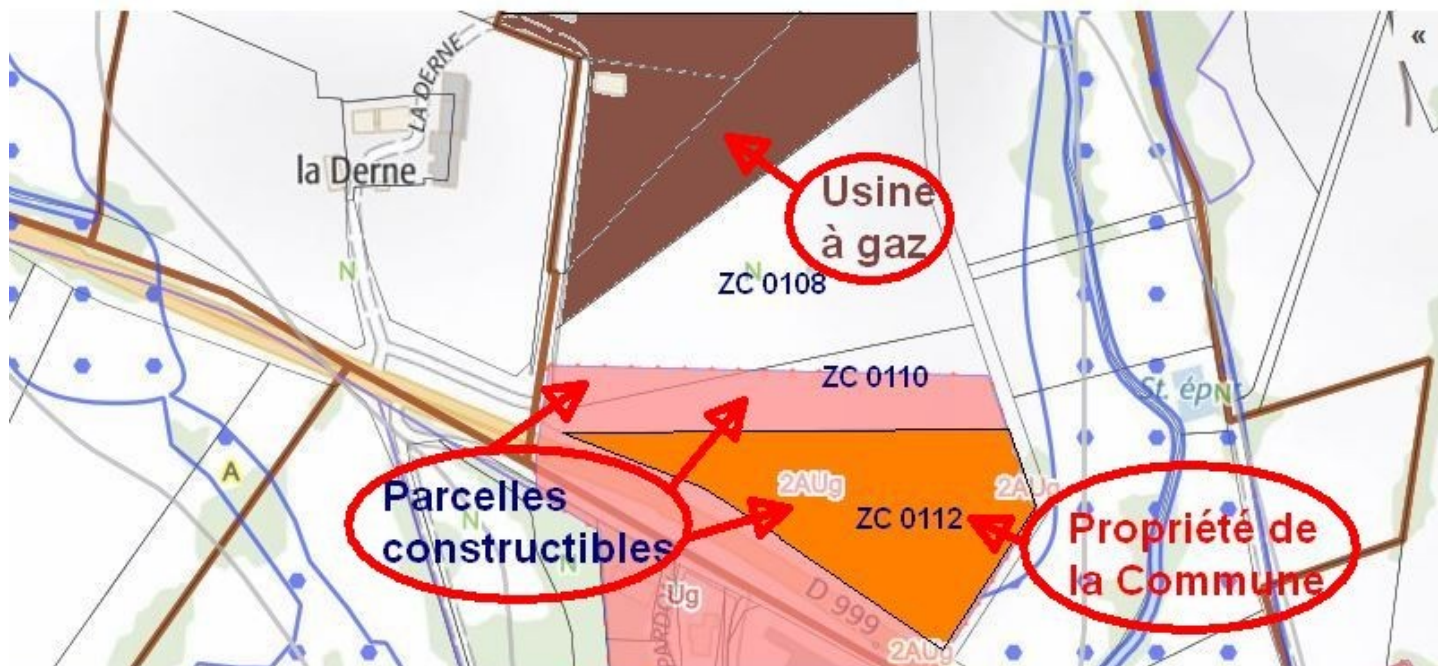
Là, sur la gauche nous avons quelques parcelles de prairie, juste sous le sommet de la Derne qui va bientôt accueillir, si nous laissons faire, une horrible usine à gaz polluante, rejetant immondices et gaz nocifs.

Ces parcelles actuellement occupées par quelques vaches nonchalantes et bienheureuses sont pour une part d'entre elles propriété privée (ZC 0108 et ZC 0110), pour l'autre part propriété communale (ZC 0112 d'une surface d'environ 11 000m²).

La distance moyenne entre ces parcelles et l'usine à gaz est d'une centaine de m.



Or, au PLU, ces parcelles sont classées en partie (mais la parcelle communale en totalité) en zone constructible (2AUG) alors que l'usine sera elle construite en zone N, naturelle, comme son nom l'indique !.



Et c'est tellement constructible que la commune y a même prévu un lotissement constitué de vingt-deux terrains !

Là où l'histoire pourrait se conclure si nous ne faisons rien.

Sauf que.... maintenant, quels sont les éventuels acheteurs qui voudront investir dans ce merveilleux lotissement sous la Derne ?

Vous croyez rêver ?

Nous aussi, avons cru rêver debout quand nous avons pris conscience de ce désastre pour les finances de la Commune qui se prive de plusieurs centaines de milliers d'€ de recettes (11000 m² à 40€/m² tous frais déduits - surfaces de voiries et viabilisation – soit au bas mot plus de 400 k€). Et bien non, nous ne rêvons pas même si nous ne pouvons pas y croire ! C'est un véritable scandale auquel ont participé en toute conscience ou toute incompétence les services de l'État à travers la Préfecture !

C'est toute la population de Saint-Rémy de Chagnat qui est ainsi spoliée.

Mais nous sommes peut-être dans l'erreur, car chacun sait bien que nous vivons dans une commune riche dans laquelle les travaux sont inutiles, où tous les habitants sont satisfaits de la voirie, des trottoirs, des réseaux, de l'entretien en général...

MAIRIE DE SAINT REMY DE CHARGNAT

7 place de la Mairie
63500 ST REMY DE CHARGNAT
TEL:04 73 71 00 09 FAX:04 73 71 98 11
Email: mairie.stremydechargnat@wanadoo.fr



GEOVAL S.E.L.A.R.L.
de GEOMETRES-EXPERTS
B.E.T. VRD



3 rue Yves Lamourdedieu - BP 70133
63508 isoire Cedex
TEL:04-73-89-15-75 FAX:04-73-89-04-82
Email: isoire@geoval.info

PROJET D'AMENAGEMENT COMMUNE DE ST REMY DE CHARGNAT SECTEUR LA MALOTIERE

ESQUISSE
Echelle 1/1000

